



ASSEMBLEE GENERALE 2001

MOTION LIGUE RHONE ALPES INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2001

« La Ligue Rhône Alpes émet le souhait qu'une réflexion de fond soit engagée afin de conduire à la mise en œuvre d'une réelle décentralisation, des responsabilités et des moyens associés.

Cette réflexion devra être conduite au plus tôt, sous l'égide de la FFVL et devra associer l'ensemble des entités concernées (FFVL, Commissions, Ligues, Comités Départementaux, Clubs, Adhérents).

Il est en effet complètement nécessaire de prendre en compte les spécificités et les souhaits de chacun »